



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

PLAN VELO

Plan d'actions à court, moyen et long terme

PREAMBULE – CONTEXTE

- A Enjeux climatiques et résilience des territoires
- B Le vélo : un facteur d'attractivité territoriale

AXE 1 – GOUVERNANCE ET PILOTAGE DES PROJETS

	2023-2026	2027-2030	2031-2033
1 ALF : Chef d'orchestre			
2 Impliquer les communes au cœur des projets			
3 CD63 : un partenaire stratégique à mobiliser			
4 Région AURA : associer l'AOML aux projets locaux			
5 Intégrer le réseau d'acteurs locaux dans la mise en œuvre			

AXE 2 – CONSTRUIRE UNE IDENTITE FORTE « ALF : TERRE DE VELO »

	2023-2026	2027-2030	2031-2033
6 Définir une stratégie de communication globale			
7 Soutenir et renforcer l'existant			
8 Diffuser une culture « vélo » élargie et attractive			
9 Créer des nouveaux temps forts emblématiques du territoire			

AXE 3 – DEVELOPPER LA PRATIQUE PAR DES SERVICES DE PROXIMITE

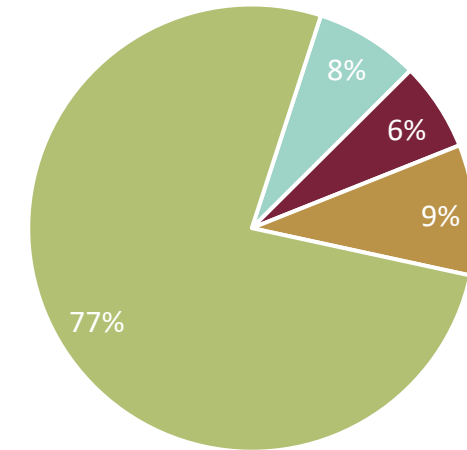
	2023-2026	2027-2030	2031-2033
10 Accompagner les forces en présence à leur demande			
11 Déployer les services existants sur l'ensemble du territoire			
12 Rendre le VAE accessible au plus grand nombre			
13 Focus sur la formation			

AXE 4 – AMENAGER LE TERRITOIRE

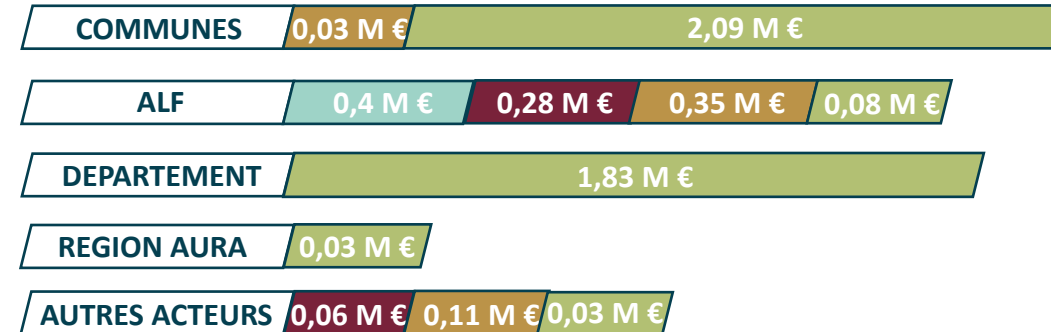
	2023-2026	2027-2030	2031-2033
14 Construire un réseau cyclable à l'échelle de bassins de vie			
15 Réaménagement et partage de l'espace public au sein des bourgs			
16 Sécurisation des points durs et des pôles de déplacement			
17 Focus sur le stationnement vélo			
18 Développer des itinéraires de découverte touristique			

Coût global du Plan Vélo

5,3 MILLIONS D'EUROS



Répartition par acteur



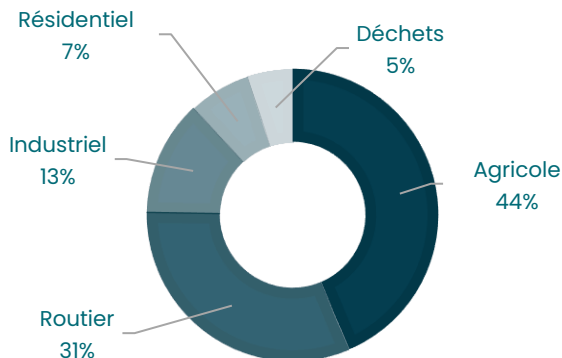
Imaginer le territoire à l'horizon 2050

Face à la réalité du changement climatique, l'ensemble des territoires doit **s'interroger sur l'adaptation nécessaire** qui en découle.

Pour Ambert Livradois Forez, l'une des priorités est **d'accueillir de nouveaux habitants** afin de maintenir le niveau de services en place.

Le paramètre « écologique » est donc à intégrer dans la réflexion à mener pour **renforcer l'attractivité du territoire**.

RÉPARTITION PAR SECTEUR DES ÉMISSIONS DE GES SUR ALF



Source : The Shift Project → <https://territoiresaufutur.org/epci/200070761>

La mobilité, un enjeu majeur pour ALF

Comme de nombreux territoires ruraux et de moyenne montagne, la voiture est le moyen le plus plébiscité pour effectuer ses déplacements, alors même que le **secteur routier est le 2^{ème} émetteur d'émissions de GES** en local.

Aujourd'hui, certaines difficultés sont déjà présentes sur le territoire puisque 20% des ménages sont en situation de **précarité énergétique** à cause du coût des carburants (soit 2 591 ménages).

Pourtant lorsqu'on regarde les flux réalisés au quotidien, les distances parcourues restent relativement faibles (seuls 17% des flux domicile-travail sont externes au territoire).

En effet, **1 trajet domicile-travail sur 2 fait moins de 5 km**. Quant aux trajets domicile-école, **44% se réalisent au sein de la commune de résidence**.

Enfin, Ambert Livradois Forez s'organise en plusieurs bassins de vie, permettant à **3 habitants sur 4 de vivre à moins de 30 minutes à vélo d'un pôle de services et de commerces**.

Des alternatives à la voiture sont donc possibles et peuvent être l'une des portes d'entrée pour amorcer le virage de la résilience climatique.

Proposer un cadre de vie agréable est un facteur d'attractivité essentiel, et cette condition passe par la prise en compte du changement climatique : **un territoire résilient ayant amorcé la transition énergétique en sera d'autant plus attractif**.

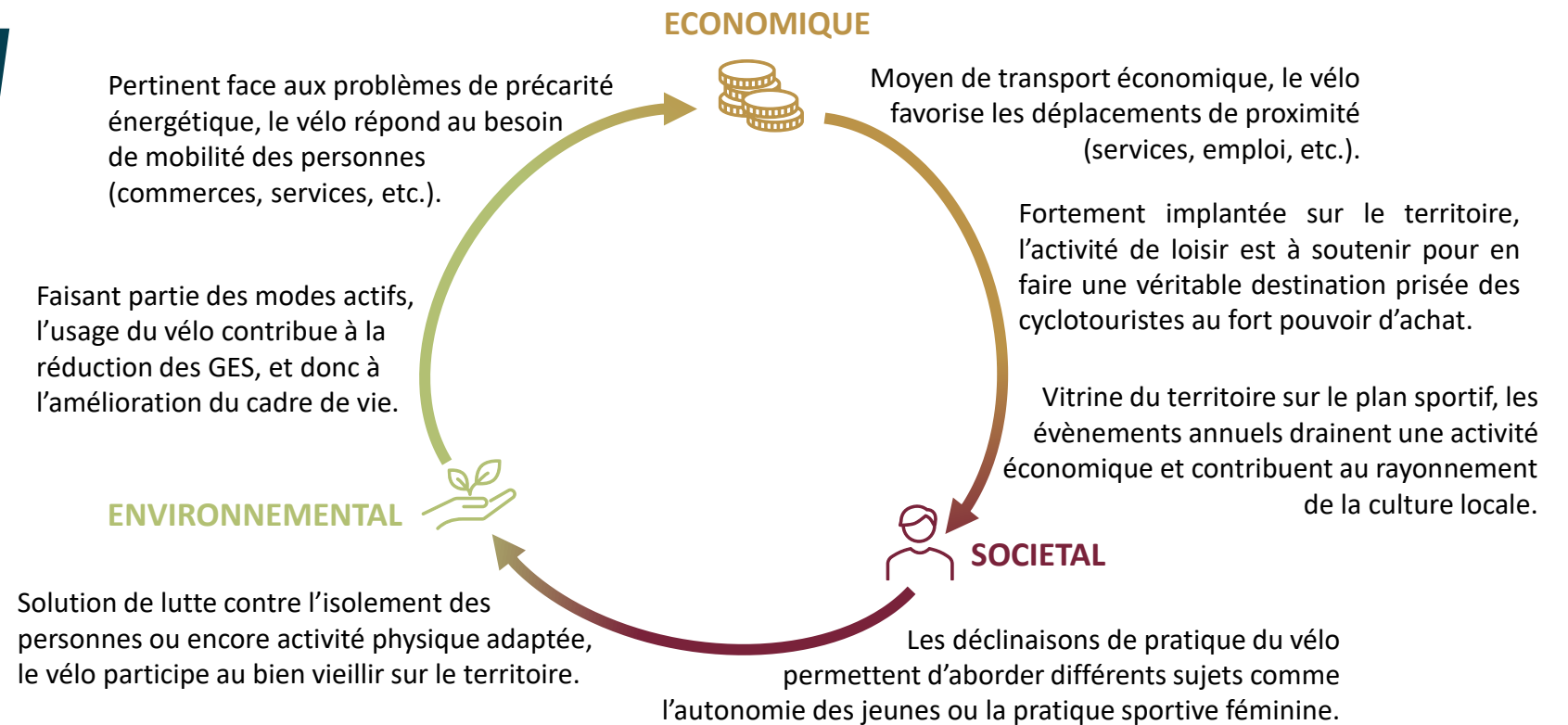
Construire une identité territoriale forte

L'attractivité des territoires se construit également à partir **d'une culture locale et d'activités emblématiques**. Pour Ambert Livradois Forez, **le vélo est un élément stratégique** sur lequel s'appuyer.

Avec ses 950 km balisés, le territoire fait partie du **plus grand espace VTT-FFC de France en kilomètre**. Chaque année, c'est également le théâtre de **plusieurs courses cyclistes de renom** (Cyclo les Copains ; Tour du Pays d'Olliergues).

Afin que la politique cyclable d'ALF trouve toute sa pertinence face aux différentes problématiques territoriales, il est important d'apporter cohérence et union entre les différents services d'ALF (sport, environnement, tourisme, économie, enfance-jeunesse, etc.), les communes, le CD63, la Région AURA, les associations et autres partenaires qui composent ce Plan Vélo.

La mise en œuvre du Plan Vélo repose sur la collaboration de ces différents acteurs. Il est nécessaire de définir une feuille de route commune où chaque rôle est clairement défini pour garantir l'atteinte des objectifs.



AXE 1 – GOUVERNANCE ET PILOTAGE DES PROJETS	2023-2026	2027-2030	2031-2033
Action 1 – ALF : chef d'orchestre			
Accompagnement des communes dans leurs projets			
Mobilisation des acteurs et partenaires			
Aménager les zones d'activités et voiries d'intérêt communautaire			
Animation de la politique cyclable intercommunale			
Action 2 – Impliquer les communes au cœur des projets			
Animer des comités de bassins			
Définir la feuille de route, intégrer les projets locaux, planifier			
Action 3 – CD63 : un partenaire stratégique à mobiliser			
Mettre en place une instance de suivi			
Sécuriser les carrefours des axes départementaux			
Sécuriser les entrées de ville nord-sud d'Ambert			
Action 4 – Région AURA : associer l'AOML aux projets locaux			
Aide financière sur les services vélo			
Stationnement vélo sécurisé en gare et arrêts TC			
Action 5 – Intégrer le réseau d'acteurs locaux dans la mise en œuvre			
Animer le club « vélo »			
Définir la feuille de route, intégrer les projets locaux, planifier			

Coût & répartition



400 000 € sur 10 ans



AXE 1 – GOUVERNANCE ET PILOTAGE DES PROJETS

ACTION 1

ALF : Chef d'orchestre

Les objectifs

- Définir le rôle et les missions d'ALF et ses partenaires
- Valider les moyens nécessaires
- Maintenir le cap fixé par le Plan Vélo

Les actions

L'accompagnement des communes doit se traduire par un appui technique et financier. Le rôle d'ALF est de pouvoir apporter conseil et cohérence entre les projets communaux, et de faciliter leur réalisation par des achats d'équipement groupés ou d'informer sur les AAP et financements existants.

Mobiliser et faire le lien entre les différents acteurs, dont les partenaires institutionnels (CD63 et région AURA), doit permettre à ALF d'assurer la cohérence du Plan Vélo. Créer des temps d'échanges réguliers et des visites terrains permettront de suivre l'avancée des projets. Des temps de sensibilisation et des outils d'informations sont également à imaginer.

	2023-2026	2027-2030	2031-2033
Accompagnement des communes dans leurs projets			
Mobilisation des acteurs et partenaires			
Aménager les zones d'activités et voiries d'intérêt communautaire	Expérimentation	Pérennisation	Pérennisation
Animation de la politique cyclable intercommunale			

La Communauté de communes a pour mission d'aménager et sécuriser les itinéraires sur certaines voiries d'intérêt communautaire et zones d'activités dont elle a la compétence (*voir détail fiche 16*).

L'animation du Plan Vélo auprès de l'ensemble des acteurs et des habitants est une mission de premier ordre pour ALF. Cette mesure s'appuie notamment sur la diffusion d'une communication élargie (charte ALFONCE) et la mise en œuvre de services à l'échelle intercommunale.



- Investissement :
 - *Voir fiche 16*
- Fonctionnement :
 - Poste chargé de mission : 40 000 € par an



- Maître d'ouvrage : CC ALF



- Partenaires : communes, associations, CD 63, Région AURA, entreprises, instances fédérales, professionnels du tourisme...

AXE 1 – GOUVERNANCE ET PILOTAGE DES PROJETS

ACTION 2

Impliquer les communes au cœur des projets

Les objectifs

- Définir le rôle et les besoins des communes
- Donner envie de s’impliquer par des démarches volontaires
- Adapter le Plan Vélo à l’échelon local

	2023-2026	2027-2030	2031-2033
Animer des comités de bassins			
Définir la feuille de route, intégrer les projets locaux, planifier			

Les actions

5 comités de bassin peuvent être imaginés pour impliquer les communes dans la mise en œuvre du plan vélo. Des réunions régulières (1 à 2 fois par an) doivent faciliter les échanges et aider au suivi des projets communaux. Les comités peuvent être l’occasion de réaliser des visites terrain, de sensibiliser et organiser des temps de formation pour les élus.

Ces comités de bassin doivent :

- Définir la feuille de route partagée entre les communes du bassin (visions, priorités, objectifs, besoins...)
- Intégrer les projets locaux en cours ou à venir (projet de réfection de voirie, requalification de centre bourg...) et les mettre en cohérence avec la stratégie globale du Plan Vélo (politique de stationnement vélo, services...)
- Planifier les différentes étapes (mise en œuvre d’action, évaluation...), mutualiser les ressources entre communes et grouper les achats



- Fonctionnement : ingénierie technique CC ALF



- Maître d’ouvrage : CC ALF



- Partenaires : communes

AXE 1 – GOUVERNANCE ET PILOTAGE DES PROJETS

ACTION 3

CD 63 : un partenaire stratégique à mobiliser

Les objectifs

- Définir les relations de travail avec le département du Puy-de-Dôme
- Réaliser les sécurisations nécessaires des points durs à franchir à vélo (giratoires, intersections de RD...)

	2023-2026	2027-2030	2031-2033
Mettre en place une instance de suivi	Mise en œuvre	Bilan mi-parcours	Nouveau schéma
Sécuriser les carrefours des axes départementaux	Expérimentation	Pérennisation	
Sécuriser les entrées de ville nord-sud d'Ambert	Expérimentation	Pérennisation	Pérennisation

Les actions

La création d'une instance de suivi régulier a pour objectif de faciliter le travail avec l'ensemble des services départementaux en lien avec le sujet « vélo » et les différents projets locaux. Cette instance permettra de suivre l'avancée des actions à réaliser sur la période 2024-2033.

Expérimenter de nouveaux aménagements pour sécuriser les points durs recensés sur le territoire sur la période 2023-2026. A horizon 2030, avoir fait le bilan de ces expérimentations et pérenniser les solutions efficaces.

La sécurisation des entrées nord et sud de la ville d'Ambert présente un enjeu important :

- A horizon 2026 : avoir mis en place des aménagements provisoires pour sécuriser la pratique du vélo
- A horizon 2030 : pérenniser l'aménagement retenu pour l'axe sud jusqu'à la zone Les Barthes
- A horizon 2033 : pérenniser l'aménagement retenu pour l'axe nord jusqu'au rond-point du soldat



- Investissement :
 - Voir fiche 16



- Maître d'ouvrage : CD 63



- Partenaires : communes, CC ALF

AXE 1 – GOUVERNANCE ET PILOTAGE DES PROJETS

ACTION 4

Région AURA : associer l'AOML aux projets locaux

Les objectifs

- Définir les relations de travail avec le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes
- Favoriser l'intermodalité par l'équipement de la gare d'Ambert et des arrêts de transport en commun

	2023-2026	2027-2030	2031-2033
Aide financière sur les services vélo			
Stationnement vélo sécurisé en gare et arrêts TC			

Les actions

Etant Autorité Organisatrice de la Mobilité Locale (AOML), la Région AURA apporte une aide financière à la CC ALF pour le développement de services vélo dans le cadre de la délégation de la compétence mobilité active :

- Acquisition d'une flotte de vélos à assistance électrique pour des déplacements du quotidien
- Acquisition d'un vélo-bus pour l'organisation du transport scolaire

La convention de coopération établie entre la Région AURA et la CC ALF précise les modalités d'intervention concernant l'implantation de stationnement vélo sécurisé sur les points suivants :

- Equipement de la gare d'Ambert de stationnement sécurisé pour les vélos
- Equipement des arrêts de transport en commun en stationnement sécurisé pour les vélos



- Investissement :
 - Flotte de VAE : 7 500 € HT
 - Vélo-bus : 9 000 € HT
 - Stationnement : *Voir fiche 17*



- Maître d'ouvrage : Région AURA



- Partenaires : communes, CC ALF

AXE 1 – GOUVERNANCE ET PILOTAGE DES PROJETS

ACTION 5

Intégrer le réseau d'acteurs locaux dans la mise en œuvre

Les objectifs

- Définir le rôle et les missions de chacun
- Conforter et favoriser les partenariats avec les forces vives du territoire

	2023-2026	2027-2030	2031-2033
Animer le club « vélo »			
Définir la feuille de route, intégrer les projets locaux, planifier			

Les actions

Créer un club vélo réunissant les acteurs concernés par les différents champs de pratique :

- Vélo mobilité
- Vélo loisir / tourisme
- Vélo sportif / évènementiel

Réunir cette instance 1 à 2 fois par an pour échanger sur le rôle et les missions de chacun, établir des projets et faire le bilan des actions réalisées.

Ce groupe de travail doit :

- Définir la feuille de route partagée entre les acteurs du club vélo (visions, priorités, objectifs, besoins...)
- S'informer des projets locaux en cours ou à venir et faire le lien avec la stratégie globale du Plan Vélo
- Planifier les différentes étapes (mise en œuvre d'action, évaluation...), mutualiser les ressources entre acteurs



- Fonctionnement : ingénierie technique CC ALF



- Maître d'ouvrage : CC ALF



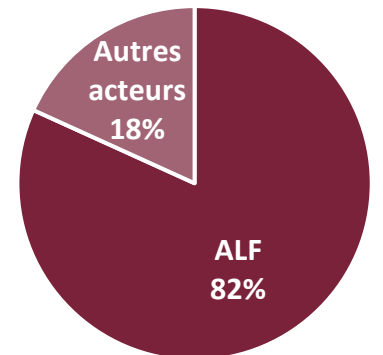
- Partenaires : associations sportives locales, entreprises, maison du tourisme, fédération, professionnels du secteur, représentants des usagers du vélo, etc.

AXE 2 – CONSTRUIRE UNE IDENTITE FORTE « ALF : TERRE DE VELO »	2023-2026	2027-2030	2031-2033
Action 6 – Définir une stratégie de communication globale			
Etablir et diffuser la trame du Plan Vélo			
Mobiliser les outils de communication nécessaires			
Action 7 – Soutenir et renforcer l'existant			
Renforcer le référencement des offres existantes			
Assurer la pérennité des évènements sportifs			
Action 8 – Diffuser une culture vélo élargie et attractive			
Diffuser une culture vélo élargie			
Utiliser le vélo comme une vitrine du territoire			
Action 9 – Créer de nouveaux temps forts emblématiques			
Etablir un évènement sportif annuel totem			
Organiser un rendez-vous récurrent sur la mobilité			
Concevoir un produit touristique innovant			

Coût & répartition



343 000 € sur 10 ans



AXE 2 – CONSTRUIRE UNE IDENTITE FORTE « ALF : TERRE DE VELO »

ACTION 6

Définir une stratégie de communication globale

Les objectifs

- Définir les grands axes de communication
- Affirmer l'ambition et l'intention du territoire
- Assurer la cohérence entre les différents champs de pratique

	2023-2026	2027-2030	2031-2033
Etablir et diffuser la trame du Plan Vélo			
Mobiliser les outils de communication nécessaires			

Les actions

Avec l'aide de l'ensemble des acteurs concernés, relever l'ensemble des éléments « communication vélo » à consolider, améliorer, développer ou supprimer. Etablir l'intention du territoire et construire la trame de communication du Plan Vélo:

- Déclinaison de l'intention générale pour chaque champ de pratique
- Diffuser la trame à chaque partenaire
- Concertation et cohérence

Mettre en œuvre la trame du Plan Vélo grâce à la mobilisation d'outils de communication.

- Utiliser la charte ALFONCE comme toile de fond de la stratégie de communication
- S'appuyer sur les ressources des partenaires et mettre à jour régulièrement les informations diffusées
- Concevoir des outils de communication (site internet, vidéo, affiches, guide....)



- Investissement :
 - Charte ALFONCE : 10 000 € HT (campagne de communication + guide pratique)
 - Conception d'outils de com : à définir en fonction du projet



- Fonctionnement : ingénierie technique CC ALF

- Maître d'ouvrage : CC ALF, associations locales



- Partenaires : communes, associations locales, professionnels du secteur, professionnels du tourisme, entreprises, fédérations...

AXE 2 – CONSTRUIRE UNE IDENTITE FORTE « ALF : TERRE DE VELO »

ACTION 7

Soutenir et renforcer l'existant

Les objectifs

- Valoriser et capitaliser sur l'existant
- Créer un socle solide et pérenne

	2023-2026	2027-2030	2031-2033
Renforcer le référencement des offres existantes			
Assurer la pérennité des évènements sportifs			

Les actions

Renforcer le référencement des offres existantes sur le territoire par :

- La clarification et l'homogénéisation des informations données concernant les circuits VTT et boucles cycloport du territoire
- La mise en tourisme des activités de cyclotourisme et de loisirs (panneautique, site emblématique de circuit à valoriser, etc.). S'appuyer sur le projet « *Destination grand air* »
- La capitalisation sur les évènements sportifs (durée de séjour, consommation locale, etc.)
- Informer régulièrement les habitants des services « vélo » existants via différents canaux

Assurer la pérennité des évènements sportifs locaux par :

- Le maintien et l'amélioration continue des conditions d'organisation des évènements
- La viabilité du modèle choisi (bénévolat, financement, gouvernance, etc.)
- La démarcation par rapport aux autres évènements similaires à proximité



- Renforcer le référencement des offres :
 - Ingénierie technique CC ALF pour le suivi
 - Plateforme internet commune : 5 000 € HT
- Assurer la pérennité des évènements :
 - 40 000 € HT (subventions ALF allouées par an)



- Maître d'ouvrage : associations sportives, professionnels du tourisme, professionnels du secteur « vélo »



- Partenaires : CC ALF

AXE 2 – CONSTRUIRE UNE IDENTITE FORTE « ALF : TERRE DE VELO »

ACTION 8

Diffuser une culture vélo élargie et attractive

Les objectifs

- Démocratiser l'ensemble des champs du vélo au grand public et encourager à la pratique
- Faire du vélo un élément emblématique local
- Promouvoir le territoire à travers « l'outil vélo »

	2023-2026	2027-2030	2031-2033
Diffuser une culture vélo élargie			
Utiliser le vélo comme une vitrine du territoire			

Les actions

Diffuser une culture vélo chez les habitants du territoire par :

- Des campagnes de communication sur les idées reçues (les préjugés sur la mobilité à vélo, le sport féminin, etc.).
- Des animations ponctuelles (journée à thème, test de vélos, etc.)
- Un relai systématique des actualités (avancée du plan vélo, initiatives locales, etc.)

Veiller à inclure tous les champs de pratique et toutes les générations pour une diffusion élargie.

Utiliser le vélo comme une vitrine du territoire par :

- La promotion de produits touristiques déclinés suivant les différentes pratiques (VTT, cyclo, itinérance...)
- La construction d'un « catalogue » de tous les circuits VTT et cyclo
- L'intégration et la valorisation des autres atouts du territoire (gastronomie, sites culturels, etc.) dans les campagnes de communication

Veiller à clarifier l'offre et cibler différents profils (spécialistes de la discipline, famille, etc.)

Avoir une réflexion vélo dans tous les projets (stationnement, service, etc.)



- Diffuser une culture vélo élargie :
 - à partir de 5 000 € HT par an
- Utiliser le vélo comme vitrine :
 - cf. action 6 et 7



- Maître d'ouvrage : CC ALF



- Partenaires : associations locales, professionnels du tourisme, entreprises, etc.

AXE 2 – CONSTRUIRE UNE IDENTITE FORTE « ALF : TERRE DE VELO »

ACTION 9

Créer de nouveaux temps forts emblématiques

Les objectifs

- Mise en avant des différentes pratiques du vélo
- Faire rayonner le territoire
- Fédérer autour du Plan Vélo

Les actions

Etablir un évènement sportif annuel d'envergure nationale valorisant la pratique sportive du vélo ancrée sur le territoire. Travailler en partenariat avec les associations sportives locales et s'appuyer sur les évènements déjà existants.

Organiser un rendez-vous annuel sur la mobilité afin de sensibiliser le grand public sur les déplacements à vélo au quotidien. En s'appuyant sur des dispositifs comme « Mai à Vélo » ou le « Challenge Mobilité », l'enjeu est de promouvoir l'ensemble des modes de transport alternatifs à l'automobile. Ce temps fort récurrent est à imaginer en partenariat avec les entreprises locales volontaires, avec une gestion interservices à privilégier au sein d'ALF.

Concevoir un produit qui allie l'ensemble des emblèmes du territoire (activités VTT, gastronomie locale, patrimoine culturel...) pour faire d'ALF une véritable destination touristique complète et attractive, en collaboration avec les professionnels du tourisme et du secteur du vélo loisir.

	2023-2026	2027-2030	2031-2033
Etablir un évènement sportif annuel totem	Conception	Expérimentation	Pérennisation
Organiser un rdv récurrent sur la mobilité	Expérimentation	Pérennisation	
Concevoir un produit touristique innovant		Expérimentation	Pérennisation



- Evènement sportif annuel : 10 000 € HT par an
- Rdv sur la mobilité : 3 000 € HT par an
- Produit touristique innovant : 10 000 € HT par an



- Maitre d'ouvrage : CC ALF, associations locales



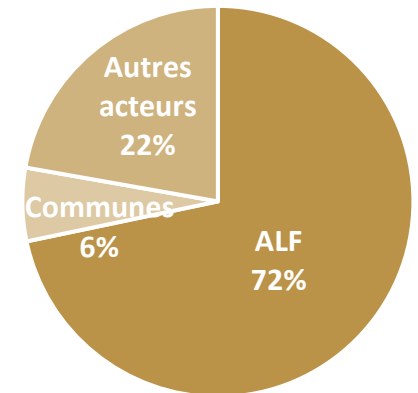
- Partenaires : communes, associations locales, professionnels du secteur, professionnels du tourisme, entreprises, fédérations...

AXE 3 – DEVELOPPER LA PRATIQUE PAR DES SERVICES DE PROXIMITE	2023-2026	2027-2030	2031-2033
Action 10 – Accompagner les forces en présence à leur demande			
Accompagner la nouvelle entité « vélo »			
Ajuster l'offre en fonction des objectifs définis			
Action 11 – Développer les services existants sur tout le territoire			
Décentraliser les services d'Ambert			
Pallier les manques du système vélo			
Action 12 – Rendre le VAE accessible au plus grand nombre			
Service de location longue durée de VAE			
Dispositif d'aides à l'achat			
Action 13 – Focus sur la formation			
Pérenniser le Savoir Rouler à Vélo			
Soutenir la formation sportive féminine			
Sensibiliser par des ateliers grand public			

Coût & répartition



495 000 € sur 10 ans



AXE 3 – DEVELOPPER LA PRATIQUE PAR DES SERVICES DE PROXIMITE

ACTION 10

Accompagner les forces en présence à leur demande

Les objectifs

- Définir le rôle et les missions de chacun
- Construire une feuille de route commune avec des objectifs clairement identifiés

	2023-2026	2027-2030	2031-2033
Accompagner la nouvelle entité « vélo »			
Ajuster l'offre en fonction des objectifs définis			

Les actions

Accompagner le projet de création d'une nouvelle entité « vélo », concernant la fusion du Cyclo Club Les Copains, du Vélo Club Ambertois et du Centre VTT. Définir les rôles et missions de chacun au sein de cette entité pour assurer la pérennité des missions portées :

- Assurer la viabilité économique de la nouvelle structure (définition des sources de revenus, de la répartition par activité...)
- Maintenir et ajouter plus de cohérence entre les différentes activités proposées

Les 3 acteurs au cœur du projet pilotent cette restructuration. A leur demande, ALF se tient à disposition pour suivre l'avancée du projet et fournir un accompagnement dans la démarche.

En cohérence avec les objectifs propres à chaque acteur, définir un but commun en lien avec la stratégie du Plan Vélo et des objectifs précis pour chaque typologie d'activité :

- Ajuster l'offre existante en conséquence des objectifs à atteindre
- S'assurer de la non-concurrence des acteurs entre eux et miser sur la complémentarité
- Répartir les compétences des acteurs en fonction des besoins



- Ingénierie technique CC ALF pour le suivi



- Maître d'ouvrage : associations, professionnels du secteur



- Partenaires : CC ALF

AXE 3 – DEVELOPPER LA PRATIQUE PAR DES SERVICES DE PROXIMITE

ACTION 11

Développer les services existants sur tout le territoire

Les objectifs

- Proposer une gamme de services pour encourager à la pratique du vélo
- Assurer aux habitants un accès aux services homogène sur l'ensemble du territoire

Les actions

A horizon 2024, mener une réflexion sur les moyens nécessaires pour faire rayonner sur tout le territoire les services vélo actuellement concentrés sur Ambert :

- Types de services proposés, niveau de récurrence (sédentaire ou ambulante)
- Moyens humains et financiers, mode de gestion (délégation de service public, régie, AMI...)
- Moyens matériels nécessaires, lieu d'implantation, communication

A horizon 2025-2026, expérimentation des services et évaluation, pérennisation ou ajustements.

Analyser l'ensemble du parcours « usager » dans sa pratique du vélo, puis construire avec les partenaires les offres nécessaires pour pallier les manques du système vélo :

- Mobilité : ramassage scolaire en cyclo-bus, recyclage des batteries des vélos, etc.
- Loisirs / tourisme : assurer les bonnes conditions d'accueil des cyclotouristes (label accueil vélo), lieux de recharge VAE, points d'eau, etc.
- Événementiel : hébergement des sportifs, remerciements des bénévoles, etc.

	2023-2026	2027-2030	2031-2033
Décentraliser les services d'Ambert			
Pallier les manques du système vélo			



- Décentralisation des services :
 - A partir de 10 000 € HT par an suivant la formule retenue
- Pallier les manques du système vélo :
 - A partir de 5 000 € HT par an



- Maître d'ouvrage : CC ALF



- Partenaires : communes, professionnels du tourisme, associations, etc.

AXE 3 – DEVELOPPER LA PRATIQUE PAR DES SERVICES DE PROXIMITE

ACTION 12

Rendre le VAE accessible au plus grand nombre

Les objectifs

- Démocratiser l'usage du vélo à assistance électrique
- Intégrer les usagers dans un parcours global de changement de comportement dans les habitudes de déplacement

Les actions

Expérimenter un service de location longue durée de VAE en 2023 avec une évaluation du dispositif en 2024 :

- Volume de demande, taux de location, liste d'attente....
- Taux de satisfaction, changement de comportement, achat post-location...
- Coût de maintenance et réparation, organisation du service, ressources nécessaires

Réfléchir avec les partenaires locaux à la pérennisation du service et tester les ajustements jusqu'en 2026 :

- Diversification de la flotte et des offres possibles
- Modèle LLD, LOA, libre-service (étude)
- Organisation interne ou délégation

Expérimenter un dispositif d'aides à l'achat de VAE pour les habitants du territoire jusqu'en 2026 avec une évaluation à la fin de la période expérimentale :

- Nombre de demandes, types de demandes
- Type de vélo acheté et usage (fréquence d'utilisation, types de déplacements...)

Ajustement du dispositif par son maintien ou non en fonction des critères suivant :

- Etendre l'aide à d'autres types de vélos ou à l'achat d'accessoires (casque, antiviol, etc.)
- Révision des montants d'aide alloués
- Révision des conditions d'éligibilité (critères socio-économiques, sensibilisation préalable par un atelier...)

	2023-2026	2027-2030	2031-2033
Service de location longue durée de VAE	Expérimentation	Pérennisation	
Dispositif d'aides à l'achat	Expérimentation	Pérennisation	



- LLD :
 - Lancement : 30 000 € HT d'investissement sur 1 an
 - Pérennisation : à définir suivant l'évolution du service
- Aide à l'achat :
 - Lancement :
 - 2022 = 5 000 €
 - 2023 – 2024 – 2025 = 12 500 € / an
 - 2026 = 7 500 €
 - Pérennisation : à définir suivant l'évolution du service



- Maître d'ouvrage : CC ALF
- Partenaires : associations locales

AXE 3 – DEVELOPPER LA PRATIQUE PAR DES SERVICES DE PROXIMITE

ACTION 13

Focus sur la formation

Les objectifs

- Agir en faveur de la mobilité des jeunes du territoire et lutter contre la sédentarité des jeunes générations
- Diffuser les bonnes pratiques de conduite à vélo et améliorer la sécurité
- Encourager la pratique sportive des jeunes filles

Les actions

Pérenniser le Savoir Rouler à Vélo dans les écoles primaires du territoire avec pour objectif d'avoir 100% des élèves formés à l'entrée en 6^{ème}. Avoir une réflexion sur les modalités de financement du cycle d'apprentissage avec les communes. Travailler en collaboration avec les collèges et lycée pour poursuivre la sensibilisation à l'horizon 2027.

Soutenir la formation sportive féminine avec la création d'un pôle de performance espoirs du sport féminin sur le territoire. Travailler en collaboration avec la structure porteuse et les partenaires (établissements scolaires, associations sportives, etc.) pour garantir de bonnes conditions de pratique aux sportives.

Sensibiliser le grand public par des ateliers de formation à la bonne conduite à vélo. Avoir une réflexion sur les freins psychologiques (peur du ridicule, appréhension sur ses capacités, préjugés sur la formation...) et sur l'accès à la formation (gratuité de l'offre, lieu de formation, matériel mis à disposition, évènement locaux...).

	2023-2026	2027-2030	2031-2033
Pérenniser le Savoir Rouler à Vélo	Ecoles	Collèges, Lycée	
Soutenir la formation sportive féminine	Expérimentation	Consolidation	Pérennisation
Sensibiliser par des ateliers grand public			



- Pérenniser le SRAV :
 - à partir de 35 € HT par élève pour un cycle complet (objectif : 200 élèves par an), soit 7 000 € HT par an

- Soutenir la formation sportive féminine :

- 15 000 € HT par an

- Ateliers de sensibilisation :

- 1 000 € HT par an suivant l'ambition



- Maître d'ouvrage : CC ALF



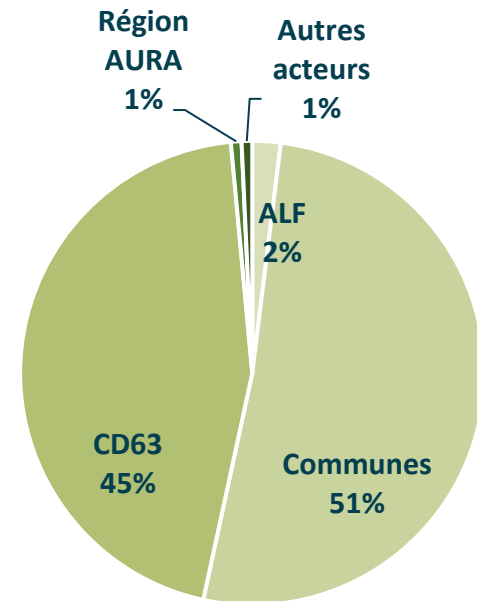
- Partenaires : associations, communes, professionnels du secteur, fédérations, établissements scolaires

AXE 4 – AMENAGER LE TERRITOIRE	2023-2026	2027-2030	2031-2033
Action 14 – Construire un réseau cyclable à l'échelle de bassins de vie			
Construction du réseau cyclable			
Jalonnement d'itinéraires conseillés			
Action 15 – Réaménagement et partage de l'espace public au sein des bourgs			
Réviser les plans de circulation			
Protéger les zones sensibles			
Améliorer le cadre de vie			
Action 16 – Sécurisation des points durs et des pôles de déplacement			
Aménager les zones d'activités			
Sécuriser les carrefours des axes départementaux			
Sécuriser les entrées de ville d'Ambert			
Action 17 – Focus sur le stationnement			
Remplacement du mobilier inadapté			
Déploiement des arceaux vélos			
Diversifier vers les abris et les consignes			
Action 18 – Développer des itinéraires de découverte touristique			
Boucles de découverte			
Aires de repos, lieu d'accueil			

Coût & répartition



4 068 800 € sur 10 ans



AXE 4 – AMENAGER LE TERRITOIRE

ACTION 14

Construire un réseau cyclable à l'échelle de bassins de vie

Les objectifs

- Sécuriser la pratique cycliste sur le territoire
- Offrir un maillage territorial pertinent et cohérent
- Desservir les principales polarités et les générateurs de déplacement

Les actions

Avoir dessiné et planifié en concertation avec les communes et partenaires compétents en aménagement, les principales liaisons cyclables à l'horizon 2026. Réaliser les premières expérimentations d'aménagement, faciles à mettre en place.

A horizon 2027-2030, pérenniser les premiers essais concluants, réaliser de nouvelles expérimentations sur les aménagements plus importants.

A horizon 2031-2033, finaliser la structuration de ce premier réseau cyclable et amorcer la réflexion pour élaborer un nouveau schéma cyclable.

Imaginer une signalétique intercommunale, en s'appuyant sur l'univers ALFONCE. Déployer cette signalétique sur l'ensemble des itinéraires et services vélo du territoire :

- Jalonner les itinéraires conseillés à vélo avec de la signalétique verticale et horizontale
- Déployer la signalétique adaptée sur les services jalonnant les itinéraires (stationnement, panneau d'informations, borne de réparation...)

	2023-2026	2027-2030	2031-2033
Construction du réseau cyclable			
Jalonnement d'itinéraires conseillés			



- Construction du réseau cyclable :
 - Dépend du réseau imaginé par bassin
- Jalonnement d'itinéraires conseillés :
 - 2 000 € HT du km pour l'investissement et la pose



- Maître d'ouvrage : CC ALF, communes



- Partenaires : communes, CD 63, Région AURA, professionnels du secteur

AXE 4 – AMENAGER LE TERRITOIRE

ACTION 15

Réaménagement et partage de l'espace public au sein des bourgs

Les objectifs

- Nouvelle attractivité des bourgs par le réaménagement de l'espace
- Equilibrer le partage de l'espace public entre les modes de transport
- Faire de la marche et du vélo les 1^{ers} modes de déplacement des bourgs
- Apaiser la circulation et créer des espaces de tranquillité

	2023-2026	2027-2030	2031-2033
Réviser les plans de circulation			
Protéger les zones sensibles			
Améliorer le cadre de vie			

Les actions

A l'initiative des communes, proposer une révision du plan de circulation du bourg afin de partager l'espace public entre les différents modes :

- Diminuer l'omniprésence de la voiture pour donner un peu plus de place aux piétons et cyclistes (rue à sens unique, route de déviation, réduction du gabarit de voirie...)
 - Créer des poches de stationnement en périphérie des centre-bourgs
 - Expérimenter la mise à disposition de vélos en libre-service sur ces poches de stationnement
- Tester les modifications par des aménagements provisoires puis pérenniser ou non suivant l'efficacité du dispositif.

Protéger certaines zones spécifiques (écoles, commerces...) en apaisant les vitesses de circulation et les volumes de trafic routier par des aménagements spécifiques :

- Généraliser les zones 30 au sein des bourgs et les zones piétonnes sur certains quartiers
- Sécuriser les abords des écoles par des dispositifs temporaires (rues scolaires)

Améliorer le cadre de vie par des aménagements moins routiers, un partage de l'espace public entre les différents usagers et encourager la végétalisation. Privilégier un travail interservices au sein d'ALF aux vues de la transversalité du sujet et faire le lien avec les documents cadres (PLUi, PAD, etc.)



- À définir en fonction des projets
 - Zone 20/30 = 240€ par m²



- Maître d'ouvrage : communes



- Partenaires : CC ALF, CD 63

AXE 4 – AMENAGER LE TERRITOIRE

ACTION 16

Sécurisation des points durs et des pôles de déplacement

Les objectifs

- Faciliter la pratique du vélo par l'aménagement des points durs
- Inciter à la pratique du vélo au quotidien par une desserte cyclable sécurisée des principaux pôles de déplacement

	2023-2026	2027-2030	2031-2033
Aménager les zones d'activités	Expérimentation	Pérennisation	Pérennisation
Sécuriser les carrefours des axes départementaux	Expérimentation	Pérennisation	
Sécuriser les entrées de ville d'Ambert	Expérimentation	Pérennisation	Pérennisation

Les actions

Aménager les zones d'activités et les voiries d'intérêt intercommunal avec :

- Zone de la Masse et Les Barthes : test d'aménagements à horizon 2026 puis pérennisation jusqu'en 2033
- Travail de réflexion à venir sur la zone de Vaureil d'Arlanc (projet d'extension + relier la zone au centre bourg)
- Intégration des voiries forestières pour les sentiers servant aux pratiques de loisirs marche et vélo (réflexion sur la mixité des usages)
- S'appuyer sur les documents cadres (PLUi, PAD, etc.).

Expérimenter de nouveaux aménagements pour sécuriser les points durs recensés sur le territoire sur la période 2023-2026. A horizon 2030, avoir fait le bilan de ces expérimentations et pérenniser les solutions efficaces.

La sécurisation des entrées nord et sud de la ville d'Ambert présente un enjeu important :

- A horizon 2026 : test d'aménagements cyclables provisoires sur les entrées nord-sud
- A horizon 2030 : pérenniser l'aménagement retenu sur l'axe sud jusqu'à la zone Les Barthes
- A horizon 2033 : pérenniser l'aménagement retenu sur l'axe nord jusqu'au rond-point du soldat



Investissement :

- Aménagements des ZA et voiries intercommunales : inclus dans le projet d'aménagement des zones
- Sécuriser les carrefours : 20 000€ HT (expérimentation) et 600 000€ HT (pérennisation)
- Sécuriser les entrées de ville : 400€ le mètre linéaire (1,2 M€ pour 3km)



Maitre d'ouvrage :

- ZA et voiries intercommunales : CC ALF
- Carrefours + entrées de ville : CD63



Partenaires : communes

AXE 4 – AMENAGER LE TERRITOIRE

ACTION 17

Focus sur le stationnement vélo

Les objectifs

- Développer et diversifier l'offre de stationnement vélo suivant les usages et les besoins
- Sécuriser la pratique du vélo contre le vol
- Unifier le mobilier sur l'ensemble du territoire intercommunal

	2023-2026	2027-2030	2031-2033
Remplacement du mobilier inadapté			
Déploiement des arceaux vélos	ALF + 5m loi LOM	Communes	Communes
Diversifier vers les abris et les consignes			

Les actions

Remplacer le mobilier inadapté type pinces-roues par des arceaux ou abris vélo ouverts. Avoir un suivi sur l'ensemble des projets prévoyant une installation de stationnement vélo et veiller au choix du mobilier.

Déployer massivement une offre d'arceaux sur l'ensemble du territoire :

- A horizon 2026, avoir installé les 250 arceaux d'AVELO2 et équipé l'ensemble des sites d'ALF, saisir l'opportunité de la loi LOM sur la suppression des places de parking voiture à 5m des passages piétons.
- A horizon 2033, accompagner les communes dans leur choix d'implantation de stationnement vélo sur leur périmètre.

Développer une offre de stationnement pour encourager l'intermodalité, et faire le lien avec le PCAET (fiche MO7) :

- Aux abords des aires de covoiturage
 - Aux abords des arrêts de transport en commun
- Diversifier l'offre par des abris vélos en saisissant le programme ALVEOLE PLUS pour équiper :
- Les pôles d'équipements (collèges, hôpital, complexe sportif...)



- Investissement : 400 000 € HT sur 10 ans (dont 20% à la charge d'ALF)



- Maître d'ouvrage : CC ALF, communes



- Partenaires : CC ALF, CD 63, Région AURA

AXE 4 – AMENAGER LE TERRITOIRE

ACTION 18

Développer des itinéraires de découverte touristique

Les objectifs

- Encourager la découverte du territoire à vélo par les habitants et les touristes
- Favoriser le tourisme local
- Valoriser l'existant

Les actions

Proposer des boucles de découverte à vélo à partir :

- Des itinéraires conseillés constituant le réseau cyclable du quotidien (limiter les aménagements)
- Du patrimoine local à faire découvrir (site culturel, paysages, etc.)
- Des produits touristiques existants en concertation avec les professionnels du vélo et du tourisme

Développer des aires de repos à aménager le long des parcours offrant des stationnements et des points de recharge VAE, des tables de pique-nique, des totems d'informations et de réparation. Inciter les prestataires (hébergement, site touristique, restauration...) à proximité des itinéraires à devenir des lieux d'accueil pour cyclistes (labellisation « accueil vélo »)

	2023-2026	2027-2030	2031-2033
Boucles de découverte			
Aires de repos, lieu d'accueil			



- Boucles de découverte :
 - A définir en fonction du réseau cyclable des bassins
- Aires de repos :
 - A partir de 6 000 € HT suivant les équipements mis à disposition



- Maître d'ouvrage : CC ALF, communes



- Partenaires : CD 63, Région AURA

SYNTHESE DES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES

Axe 1

- ACTION 1 – ALF : Chef d'orchestre
 - Pilotage du Plan Vélo, dialogue avec les différents acteurs
- ACTION 4 – REGION AURA : associer l'AOML aux projets locaux
 - Acquisition de la flotte de VAE pour la location longue durée

Axe 2

- ACTION 6 – Définir une stratégie de communication globale
 - Création de l'univers graphique ALFONCE

Axe 3

- ACTION 12 – Rendre le VAE accessible au plus grand nombre
 - Lancement du service de location longue durée + du dispositif d'aides à l'achat sous forme expérimentale
- ACTION 13 – Focus sur la formation
 - Lancement du Savoir Rouler à Vélo dans les écoles en 2022 + ateliers de sensibilisation pour le grand public

Axe 4

- ACTION 15 – Réaménagement et partage de l'espace public au sein des bourgs
 - Accompagnement des premières communes demandeuses + programme Petites Villes de Demain
- ACTION 17 – Focus sur le stationnement
 - Acquisition d'arceaux vélos pour équiper les sites d'ALF